



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB 04.03.2022

Publications supplémentaires: KABVS 04.03.2022

Date d'échéance prévue: 04.03.2027

Numéro de publication: KK03-0000030633

Entité de publication

Offices des poursuites et faillites du district de Sierre, Avenue du Rothorn 2, 3960 Sierre

Suspension de la procédure de faillite Apparthôtel et Hôtel Lauber et Bumann

Débiteurs:

Apparthôtel et Hôtel Lauber et Bumann
CHE-115.027.600
3962 Montana

Date de l'ouverture de la faillite : 17.01.2022

Date de suspension: 22.02.2022

Montant de l'avance de frais: CHF 5'000.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 14.03.2022

Point de contact:

Office des faillites du district de Sierre
Jean-Charles Emery, Substitut